



## Rappel de la réglementation sur la pose de buses le long d'une route communale

Vous souhaitez réaliser le busage d'un fossé. Afin de prendre en compte votre demande, et avant de répondre à votre requête, sachez que cette intervention peut avoir des conséquences non négligeables sur l'écoulement des eaux pluviales. Pour cette raison, il nous est nécessaire d'étudier ce projet avec son environnement.

Nous vous rappelons que ces travaux répondent à des modalités administratives et aux pratiques applicables aux travaux de pose de buses le long des routes de la commune de Blain (note jointe sur les droits et obligations du riverain).

Les demandes concernant :

- les routes départementales, se feront auprès des services du Conseil Départemental,
- les routes nationales, se feront auprès des services de la DIR Ouest.

Hormis pour un premier accès à une habitation ou à une parcelle agricole, cette opération vous sera facturée.

La pose des buses sera en priorité assurée par le service voirie de la Commune ; ce dernier fournissant les matériaux et effectuant les travaux. Toutefois, si vous êtes en capacité de réaliser ces travaux par vos soins, ils devront **impérativement** être réalisés sous le contrôle et la validation du service voirie.

Tout aménagement de passage doit respecter une longueur minimale fixée à 6 mètres pour une entrée d'habitation et à 9 mètres pour une entrée de parcelle agricole.

Afin de répondre à votre demande et de vous indiquer le coût de ces travaux, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le service voirie (02.40.79.97.54) du lundi au jeudi de 8H30 à 12H15 et de 13H30 à 17H30 ou le vendredi de 8H30 à 12H15 et de 13H30 à 17H00.

Vous trouverez ci-joint l'imprimé de demande, que vous remettrez dûment complété et accompagné d'un plan de votre propriété (plan cadastral) localisant les travaux, à l'occasion de ce rendez-vous, au service voirie.

Pour le Maire de BLAIN,  
Philippe CAILLON,  
Adjoint délégué  
A l'Aménagement du Territoire,



**DEMANDE DE POSE DE BUSES  
SUR VOIE COMMUNALE**

**Demandeur :**

Nom, prénom (ou raison sociale + n° de SIRET) : .....

.....

Adresse (n°, rue, lieu-dit, commune) : .....

.....

Téléphone : .....

Adresse de messagerie :

**Sollicite :**

La réalisation d'une pose de buses,

Route(s) ou rue(s) concernée(s) : .....

N° : ..... Commune : .....

Lieu-dit ou lotissement : .....

N° de parcelle (\*) ou du lot : ..... section (\*) : .....

(\*) ces renseignements peuvent être obtenus en mairie

Ma demande concerne :

- Un premier accès à une habitation (longueur de 6 mètres).
- Un premier accès à une parcelle agricole (longueur de 9 mètres)
- Autres demandes :
  - .....
  - Estimation du linéaire de busage : ..... mètres.

Je soussigné, ....., m'engage à :

- Payer les sommes qui seront réclamées au titre du busage, conformément aux tarifs joints (décision du Maire du 24 décembre 2021).
- Réaliser les travaux de busage dans les règles de l'art et conformément à l'accord qui m'a été donné. J'ai bien noté que ces travaux seront réalisés sous le contrôle et la validation du service voirie de la commune.
- Sans objet.

Date :

Signature du demandeur :

Nota : Toutes demandes autres que pour un premier accès fera l'objet d'un devis réalisé par les services techniques de la commune.

Toute demande de pose de buse devra recevoir l'avis de Monsieur le Maire ou de l'adjoint à l'urbanisme.

- avis favorable
- avis défavorable, motif .....



A Blain, le .....

Cachet et signature

**DEVIS**  
**Pose de buses – Mairie de Blain**

(conformément à la décision du Maire du 24 décembre 2021)

Busage standard comprenant la buse annelée et les matériaux de recouvrement.

Total du linéaire à prendre en compte : \_\_\_\_\_ ml en Ø \_\_\_\_\_ mm.

Diamètre de la buse (mm)	Passage de 6 mètres	Passage de 9 mètres	Coût du ml Supplémentaire	Total (€ TTC)
Ø 300	311,50 €	470,00 €	62,50 €	
Ø 400	385,00 €	578,00 €	74,00 €	
Ø 500	500,00 €	750,00 €	90,00 €	

Tarifs complémentaires :

Désignation	Unité	Coût	Qté	Total (€ TTC)
Excavation et/ou retrait d'ancien busage	ml	21,50 €		
Regard à grille 600x600mm	U	172,50 €		
Raccordement d'un réseau pluvial existant (regard 400x400mm préfabriqué)	U	56,50 €		
Tête de sécurité NF en béton préfabriqué	U	sur devis		

<b>Coût total de l'opération de busage (€ TTC)</b>	
--	--

**Devis accepté par le demandeur**  
**date et signature**